



PV 352 DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83
beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 31 août 2017

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – D. COMBIER – A. FEZZA – G. SEVE – C. PERROT – Z. BENSLIMANE

Excusé : M.H. ANDRE

Carnet rose : Nous souhaitons la bienvenue à la petite ADALINA, arrière petite fille de Guy Pistol. Toutes nos félicitations aux parents et bon rétablissement à la maman.

Courrier :

Pris note des informations concernant les diverses Ententes en football d'animation

ENTENTE DENICE/ARNAS en U8/U9 et U10/U11

ENTENTE JEUNES VAUXONNE : U7/U9/U11/U13 entre St Georges de Reneins et Beaujolais Vauxonne

ENTENTE ENTRE BULLY et ST ROMAIN DE POPEY en U11

ENTENTE HAUTE AZERGUES en U13 : LAMURE CHAMBOST ST JUST et POULE LES ECHARMEAUX : Equipe 1 gérée par Chambost Allières, équipes 2 et 3 gérées par Lamure

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

La journée d'accueil se déroulera le 23 septembre en matinée à TARARE stade Masson. Les joueurs ou joueuses U6/ U7 licencié(e)s ou non peuvent y participer.

Dates des festifoot U7 : 23 septembre (journée d'accueil) puis festifoot les 7 octobre, 21 octobre, 25 novembre, 9 décembre, 3 mars, 17 mars, 28 avril, 26 mai et 9 juin (JND 2018).

Dimanche 1^{er} octobre : Rentrée du Football au Féminin (U7, U9, U11).

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Dates des festifoot U9 : 16 septembre : rentrée du foot U9 puis 30 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre, 3 mars, 10 mars, 24 mars, 28 avril, 5 mai, 2 juin.

HORAIRE LEGAL DES FESTIFOOT 10 HEURES. Présence des équipes à 9 h 30 sur les sites.

JOURNEE DU 16 SEPTEMBRE (rentrée du foot), sont convoquées les équipes engagées au 4 septembre.

FESTIFOOT A VILLEFRANCHE A 10 HEURES stade Montmartin : FCVB 1 – 2 ; Belleville St Jean d'Ardières 1, 2 – MDA 1, 2 – DomTac FC 1, 2

FESTIFOOT A AMPLEPUIS A 10 HEURES : Amplepuis 1 et 2 ; Chazay 1 et 2 , St Forgeux 1 et 2, FC Tarare 1 et 2

FESTIFOOT A BELLEVILLE A 10 HEURES stade Rosselli : Belleville St Jean d'Ardières 3 et 4 – Beaujolais Football 1 et 2 ; Entente Jeunes Vauxonne 1 et 2, Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2

FESTIFOOT A GLEIZE A 10 H : Gleizé 1, 2 ; MDA 3,4 – Beaujolais Football 3, 4 ; Sud Azergues Foot 1, 2 ;

FESTIFOOT A BELIGNY A 10 HEURES : RC Béligny 1 ; DomTac FC 3 ; OSB 1 et 2 ; Sud Azergues Foot 3 ; Liergues 1 et 2 – FCVB5F

FESTIFOOT A PROPIERES A 10 HEURES : Propières 1, 2 ; Chambost St Just 1 ; Amplepuis 3 ; Lamure 1 ; Entente Jeunes Vauxonne 3 et 4 ; Beaujolais Foot 5

FESTIFOOT A LIMAS A 10 HEURES : Limas 1, 2 ; O. Belleroche 1, 2, FCVB 3, 4 ; Valsonne 1, Belleville St Jean d'Ardières 5

FESTIFOOT A DENICE A 10 HEURES : Ent. Denicé/Arnas 1 – Ent. Jeunes Vauxonne 5 – FC Tarare 3 – O. Belleroche 3 – Beaujolais Football 5+ entrées d'équipes à venir.



PV 352 DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Première phase les 16 septembre, 23 septembre, 30 septembre, 7 octobre et 14 octobre.

Lors de ces 5 journées nous accueillons une équipe de l'OL (OL.2) . Match à domicile stade Centre de Formation Académie 2 à

JOURNEE 1 DU 16 SEPTEMBRE

PLATEAU 100 A 10 HEURES A BELLEVILLE Stade Rosselli

Belleville St Jean d'Ardières 1 – FCVB1 – Pontcharra St Loup 1 – Sud Azergues Foot 1

PLATEAU 101 A ST ETIENNE LES OULLIERES A 14 HEURES

Entente Jeunes Vauxonne 1 – Amplepuis 1 – DomTac FC1 – MDA 1

PLATEAU 103 A CHAZAY A 14 HEURES

Chazay 1 – O. Belleroche 1 – FC Tarare 1 – OL.2

PLATEAU 104 A PONTCHARRA A 10 HEURES

Pontcharra St Loup 1 – DomTac FC 2 – FCVB2 – Belleville St Jean d'Ardières 3

PLATEAU 105 A VILLEFRANCHE A 10 HEURES stade Boisson

FCVB3 – Entente Jeunes Vauxonne 2 – Beaujolais Football 1 – RC Béligny 1

PLATEAU 106 A CHASELAY A 10 HEURES

MDA 2 – Liergues 1 – Gleizé 1 – Limas 1

PLATEAU 107 A DOMMARTIN A 10 HEURES

DomTac FC3 – Amplepuis 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Lamure 1

PLATEAU 108 A CHARENTAY A 10 HEURES

Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Poule les Echarmeaux 1 – Chambost St Just 1 – O. Belleroche 2

PLATEAU 109 A CHESSY A 14 HEURES

Sud Azergues Foot 2 – Chazay 2 – FCVB5F – MDA 3

PLATEAU 110 A BULLY A 14 HEURES

Ent. Bully/St Romain 1 – DomTac FC4 – Belleville St Jean d'Ardières 2 - FC Tarare 2

PLATEAU 111 AU BOIS D'OINGT A 14 HEURES

OSB 1 – FCVB4 – RC Béligny 2

PLATEAU 112 A AMPLEPUIS A 14 HEURES

Amplepuis 3 – Valsonne – Limas 2 – Gleizé 2

PLATEAU 113 A BEAUJEU A 14 HEURES

Beaujolais Football 2 – Belleville St Jean d'Ardières 4 – DomTac FC5F – Entente Jeunes Vauxonne 3

PLATEAU 114 A LIERGUES A 10 HEURES stade de l'Eclair

Liergues 2 – MDA4 – St Forgeux 1 – Pontcharra St Loup 3

PLATEAU 115 A DENICE A 14 HEURES

Ent. Denicé/Arnas 1 -Ouroux 1 – Beaujolais Football 3 –

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

COUPE FESTIVAL U13 DU 16 SEPTEMBRE – Premier tour

23 équipes engagées réparties en 6 plateaux : 5 de 4 équipes et 1 de 3 équipes

Qualifications : 2 équipes par poule

Les poules ont été définies par tirage au sort

Les équipes éliminées seront reversées en coupe du Beaujolais au prochain tour

Rendez-vous des équipes à 13h30 sur les sites pour les épreuves de jonglerie

Il est rappelé que cette épreuve de jonglerie est obligatoire et qu'une équipe ne l'ayant pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs.

Feuilles de matchs à télécharger sur le site du District du Rhône. Elles sont à retourner au groupement dans les 48h avec les feuilles de jonglerie.



PV 352 DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

Matches à 8 contre 8 + 3 remplaçants

Les licences saison 2017-2018 sont obligatoires pour tous les participants

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : nombre de points – goal average particulier en cas d'égalité entre 2 équipes – épreuve de jonglerie – goal average général

Temps de jeu : 1 fois 30' sans mi-temps pour la poule de 3 et 1 fois 20' pour les poules de 4

POULE A à ST IGNY DE VERS

AS SORNINS REUNIS – ENTENTE JEUNES VAUXONNE – ES LIERGUES – AS DENICE

POULE B à VALSONNE

VALSONNE – FC TARARE – BELLEVILLE ST JEAN – O.S.B.

POULE C à CHAMBOST ALLIERES

ENTENTE HAUTE AZEGUES – FC VILLEFRANCHE – OL BELLEROUCHE – FC CHAZAY

POULE D à ODENAS

ODENAS CHARENTAY ST LAGER – BEAUJOLAIS FOOT – PONTCHARRA ST LOUP

POULE E à ANSE

MDA FOOT – DOM TAC FC – AMPLEPUIS – ES GLEIZE

POULE F à CHATILLON D'AZERGUES

SUD AZERGUES – RC BELIGNY – ST FORGEUX - LIMAS

COUPE DU BEAUJOLAIS U13

Tirage du premier tour

7 POULES DE 4 EQUIPES. Aucune équipe n'est éliminée lors de ce premier tour.

RDV des équipes à 13h15 sur les sites pour les épreuves de jonglerie

Il est rappelé que l'épreuve de jonglerie est obligatoire.

Feuilles de matchs à télécharger sur le site du District du Rhône. Elles sont à retourner au groupement dans les 48 h avec les feuilles de jonglerie.

Matches à 8 contre 8 + 3 remplaçants. Les licences sont obligatoires.

Points attribués : victoire 3 points – match nul : 1 point – défaite : 0 point – forfait : zéro point

Classement : nombre de points – goal avérage particulier en cas d'égalité entre 2 équipes – épreuve de jonglerie – goal avérage général.

TEMPS DE JEU : 1 fois 20 MINUTES pour les poules de 4 équipes.

A BELLEROUCHE : POULE A : O. BELLEROUCHE 2 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC TARARE 2 – SUD AZERGUES FOOT 2

A BELIGNY : POULE B : BELIGNY 2 – FCVB 2 – DOMTAC 2 – MDA 3

A BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : POULE C : BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 2 – SUD AZERGUES FOOT 3 – MDA 4

A AMPLEPUIS : POULE D : AMPLEPUIS 3 – PONTCHARRA ST LOUP 3 – BEAUJOLAIS FOOT 3 - BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3

A GLEIZE : POULE E : GLEIZE 2 – MDA 2 – DOMTAC FC 4 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

A LIERGUES : FCVB4 – LIERGUES 2 – AMPLEPUIS 2 DOMTAC FC 2

A VILLEFRANCHE stade Montmartin : POULE F : CHAZAY 2 – BEAUJOLAIS FOOT 2 – FCVB 3 – PONTCHARRA ST LOUP 2

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

Rappel engagements :

En coupe du Beaujolais U15 et U17 : toutes les équipes évoluant en championnat de District peuvent s'engager.

En coupe J. Magat : les équipes de D1 à D5 peuvent y participer

En coupe des Vignerons : engagement ouvert aux équipes de D4 et D5.